



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 05/03/2019

A la suite du témoignage bouleversant d'une victime du père Marie-Dominique Philippe diffusé ces derniers jours, les Frères de Saint-Jean tiennent en premier lieu à redemander pardon à toutes les victimes de celui-ci.

Les Frères de Saint-Jean condamnent toute situation d'abus sexuel et de pouvoir et réaffirment leur engagement, en communion avec le Pape François, dans la lutte contre les abus. Ils ont conscience de porter une histoire communautaire d'environ 45 ans marquée douloureusement, par les abus sexuels de leur fondateur – révélés en 2013 sur la propre initiative du Prieur général – et ceux commis par des frères, ainsi que par les erreurs passées dans la gestion de cas d'abus sexuels, notamment par manque de prise de conscience de la souffrance des victimes et par manque de formation et de procédures.

Des dysfonctionnements tels que ceux qui ont eu lieu dans le passé ne seraient plus possibles aujourd'hui et ce depuis plusieurs années. Et tout cas signalé est traité conformément à la justice civile et ecclésiastique.

Nous comprenons que des victimes puissent toujours être en colère vis-à-vis de notre Communauté. Dans un courrier adressé à tous les frères pour faire le point sur cette question douloureuse des abus, le Prieur général écrivait le 20 février dernier¹ *«Je veux profiter de ce courrier pour demander pardon aux victimes qui ne se sont pas senties assez écoutées et/ou accompagnées (...). Je veux demander pardon aux victimes de notre fondateur ou à celles d'un de nos frères»*.

Un travail important a été entrepris avec courage et détermination depuis des années par le gouvernement des Frères de Saint-Jean afin que les erreurs et les fautes du passé ne se reproduisent plus. Le 18 février 2019, le Vatican a adressé un courrier¹ au Prieur général, *«reconnaissant le travail entrepris, [le Dicastère] souhaite encourager tous les Frères et Sœurs de Saint-Jean à poursuivre ce chemin, humblement, avec courage, confiance et détermination.»*

¹ Courriers disponibles sur le site <https://freres-saint-jean.org/qui-sommes-nous/notre-histoire/reperes-historiques/>

Le Prieur général dans son courrier aux frères du 20 février 2019 précise : « *Pour lutter contre les abus multiples et la culture interne qui les a rendus plus facilement possibles, il fallait au moins travailler sur quatre plans : 1) la formation des frères ; 2) la possibilité pour les victimes d'être tout de suite entendues ; 3) la possibilité de traiter sérieusement et rapidement les cas qui se présentent ; 4) la possibilité d'accompagner les victimes d'abus et de les aider vraiment* ». En effet, depuis plusieurs années, de nombreuses actions ont été mises en œuvre et ont porté à la fois sur le discernement, la formation initiale et continue des frères sur les questions de vie affective et sexuelle, la prévention de la pédophilie, l'accompagnement spirituel, les procédures en cas de témoignages mettant en cause un frère, avec en particulier la création d'une commission en 2015 comportant notamment deux laïcs dont une psychologue, et qui implique une totale collaboration avec Rome et les autorités civiles. Pour tout cela, nous faisons appel à des personnes compétentes extérieures à la communauté.

Nous rappelons que toute personne peut saisir directement la commission SOS par mail à l'adresse suivante : sos.abus@stjean.com ou la cellule d'écoute de la Conférence des Evêques de France paroledevictimes@cef.fr.

Notre engagement à corriger ce qui doit l'être est aussi motivé par le désir que ne soit pas occulté le bien qui se fait dans la cinquantaine de prieurés que compte Les Frères de Saint-Jean sur les 5 continents ; et que la vie de la très grande majorité des frères, consacrée au service de Dieu et des hommes, continue à être signe d'espérance dans le monde.

Le Prieur général concluait ainsi son courrier aux frères du 20 février : « *Etant donné la force du charisme johannique que nous avons reçu, notre fraternité qui m'a encore étonné lors de nos récents chapitres vicariaux, toutes les épreuves que nous avons traversées ensemble, tout le travail accompli, je suis convaincu, que le Cardinal Braz de Aviz [préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée au Vatican], dans sa lettre de juin 2016, avait raison de nous dire : « Que des jeunes puissent être appelés à la vie religieuse dans votre Famille Saint-Jean est un bien pour eux et pour l'Eglise ». Le travail entamé ensemble portera certainement du fruit pour notre Communauté à moyen terme, même si c'est dans les larmes qu'il faut semer.* »

Contact presse :

Frère Jean-Yves
contact.presse@stjean.com